À Paris, des migrants clandestins qui « refusent les solutions alternatives d’hébergement » évacués des quais après avoir été expulsés de la Gaîté-Lyrique : Utopia 56 installe un campement devant la mairie du 20e (MàJ)

01/04/2025 à 20h25



01/04/2025

Utopia 56 installe un campement devant la mairie du 20e

> *À Paris, des migrants clandestins évacués des quais après avoir été expulsés de la Gaîté-Lyrique : Utopia 56 installe un campement devant la mairie du 20e*
>
> *Pour le préfet de police de Paris : « ils refusent les solutions alternatives d’hébergement. »*

> *pic.twitter.com/Ar03Wz6Ld8*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) April 1, 2025*

> *200 personnes en familles dont 78 enfants s'installent devant la mairie du 20e à Paris et y resteront jusqu'à obtenir un toit.*
>
> *Elles ont été laissé dehors tout l'hiver, trop c'est trop. Des solutions existent, l'Etat doit, enfin, les mettre en place. @Mairiedu20 @Prefet75_IDF pic.twitter.com/QASChw2Gag*
>
> *— Utopia 56 (@Utopia_56) April 1, 2025*

> *Ce matin, des jeunes en recours – dont beaucoup étaient à la Gaité Lyrique – ont été réveillés par des policiers, et évacués des quais de Seine. Ils y avaient rejoins un campement d'hommes seuls, eux aussi expulsés.*
>
> *L'errance à nouveau pour près de 250 personnes. pic.twitter.com/BuQKIiEsmG*
>
> *— Utopia 56 (@Utopia_56) April 1, 2025*

De jeunes migrants qui étaient installés dans des tentes sur les quais de Paris depuis leur expulsion de la salle de la Gaîté-Lyrique ont été délogés par les forces de l'ordre, mardi 1er avril, ont annoncé des associations de soutien aux migrants.

Les jeunes migrants étaient installés sur les quais de Seine à la hauteur de l'île Saint-Louis depuis leur expulsion, le 18 mars, de la Gaîté-Lyrique, une salle de spectacle municipale qu'ils occupaient depuis trois mois, en attente d'être logés. Affirmant être des mineurs, ce que contestent la mairie et la préfecture de région, ils ont déposé des recours et demandent à être logés dans des foyers adaptés et à bénéficier d'une prise en charge spécifique.

Dans son arrêté, le préfet de police de Paris, Laurent Nuñez, avait précisé, le 26 mars, que ces campements, « composés actuellement de plus de 250 personnes et de près de 140 tentes, installés illégalement », **résultaient « en particulier de l'évacuation du théâtre de la Gaîté-Lyrique » et « du refus d'un nombre important de migrants de répondre favorablement à des solutions alternatives d'hébergement** »

[…]

Le Monde

26/03/2025

Selon Le Parisien, le préfet de police de Paris, Laurent Nuñez, a pris ce mercredi 26 mars 2025 un arrêté ordonnant l'évacuation d'ici vendredi de près de 140 tentes occupées par des migrants et installées sur les quais de la capitale. Ces campements, composés de plus de 250 personnes, se sont formés après l'évacuation de la Gaîté Lyrique le 18 mars. Le préfet souligne que cette occupation illicite comporte des risques pour la salubrité publique et la santé des occupants en raison de l'absence d'accès à l'eau, et génère un trouble à l'ordre public compte tenu des risques sanitaires et sécuritaires qu'elle implique. Les occupants ont jusqu'à vendredi pour partir, faute de quoi il sera procédé à leur évacuation par

les services de police. Lors de l’évacuation de la Gaîté Lyrique, 65 personnes avaient été interpellées, et 27 obligations de quitter le territoire français (OQTF) avaient été délivrées.

---

*« N*ique la France » : images de la Gaîté Lyrique à Paris après l’expulsion de migrants clandestins ; seuls 6 ont accepté les places d’hébergement proposées, les autres ont refusé sous l’incitation des collectifs militants qui les accompagnent (MàJ)*